

Demande d'aide sur le cursus à faire

Par **Boogaert**, le **30/09/2004** à **19:16**

Bonjour la semaine prochaine, je rentre en deuxième année de droit. Je suis intéressé par le droit public mais malheureusement je n'ai pas d'idée précise sur le choix de ma future profession.

J'aimerais obtenir des informations sur des métiers se rapportant au droit administratif ou droit public... Savoir comment aller en maîtrise de droit public (quelles options choisir pour y aller)? Et savoir si des conditions sont nécessaire pour aller en DESS (par exemple est ce sur dossier, etc..)

Merci d'avance car je suis vraiment perdu...

Par **Olivier**, le **30/09/2004** à **21:30**

Alors pour le droit public ici je pense que Vincent pourra te renseigner bien mieux que moi.... En gros le droit public te mène à quasiment toutes les carrières administratives via les concours administratifs, mais aussi au monde politique (science po...), au travail en juridiction (concours de conseiller de Tribunal Administratif), le travail dans les ministères, mais aussi la profession d'avocat (via le CRFPA, le concours étant le même pour les publicistes et les privatistes....)

Je n'ai fait ici qu'une énumération qui ne se veut en rien exhaustive... Donc tu peux je pense trouver d'autres débouchés (il n'y a pas que l'ENA quand on a une maîtrise de droit public, heureusement).

Pour le choix des options, ne connaissant pas les matières qui sont proposées dans ta faculté, pourrais-tu nous les lister afin que nous puissions t'aider ?

Merci d'avance !  !wink not found or type unknown

Par **Boogaert**, le **30/09/2004** à **22:14**

Au 1er semestre il faut choisir une série de TD

1. Droit administratif + Droit Civil

2. Droit administratif + Droit Budgetaire (fiscal 2nd semestre)
3. Droit administratif + Droit européen (fiscal 2nd semestre)
4. Droit civil + Droit Pénal (procédre pénal 2nd semestre)
5. Droit civil + Droit des affaires
6. Droit civil + Droit européen (affaires 2nd semestre)

J'opterai bien pour le choix 2. mais j'ai peur que ca me gache le Civil déjà que j'ai jamais réussi à avoir la moyenne à cette matière en partiel...

Ensuite pour les options on a le choix entre :
Eco monétaire et bancaire

Histoire du droit privé

J'ai bien envie de prendre Histoire des institutions publiques, d'autant plus que celle traite de

l'Etat sous napoléon Image not found or type unknown

Sinon pour le DESS ou DEA il en existe combien de différent, et comment fait on pour y rentrer. Quelle est la différence entre un DEA et un DESS?

-Boogaert paumé-

Merci d'avance (encore).

Par **jeeecy**, le **01/10/2004** à **19:56**

[quote="Boogaert":2gj9cttp]Sinon pour le DESS ou DEA il en existe combien de différent, et comment fait on pour y rentrer. Quelle est la différence entre un DEA et un DESS?[/quote:2gj9cttp]

tu as le guide Lamy qui recense tous les DEA et DESS et maintenant master pour la différence entre DEA et DESS

DEA c'est diplôme d'études appliquées

DESS c'est diplôme d'études supérieures spécialisées

le DEA est un diplôme pour les universitaires alors que le DESS est un diplôme pour les voies professionnelles

ainsi si tu veux travailler directement après il te faut normalement un DESS mais bon certains DEA sont reconnus par le monde professionnel...

mais tu trouveras dans ce guide toutes les infos nécessaires

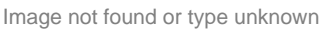
Par **Boogaert**, le **01/10/2004** à **20:10**

Merci énormément pour cette précision DEA/DESS jeeecy.

[quote:1unyjzdg]Alors pour le droit public ici je pense que Vincent pourra te renseigner bien mieux que moi....

[/quote:1unyjzdg]

:wink:

Vincent manifeste toi sil te plait!!! 

-psykering-

Par **Vincent**, le **03/10/2004** à **01:31**

Tout débord désolé pour le temps de réponse...

Concernant tes choix de matières: ce n'est pas à mon sens en deuxième année que tu vas te spécialiser.

Il ne faut donc pas négliger les fondamentaux du privé.

1er semestre droit administratif, oui. Après faut voir le contenu réel du cours et td; si ce ne sont que des introductions, à mon sens aucun intérêt à prendre en TD.

Perso le choix 3 me plaît le plus. Aussi rien ne t'empêche de récupérer les fiches TD des matières dans lesquelles tu n'es pas inscrit.

Pour tes options: comme tu le sens. Histoire des institutions publiques, pourquoi pas...

Concernant les DEA ou DESS:

un règle d'or: cohérence et mention.

Ce qui est primordial pour toi, c'est ton dossier. Il en existe de toutes sortes de ces diplomes. Il suffit de consulter les offres que proposent les universités en troisième cycle sur leur site internet.

Sache que le Deug n'est pas primordial dans ton dossier, contrairement à la licence et à la maîtrise. Bien sur toute mention est bienvenue mais ne sera pas déterminante. La situations est différente si tu en une en licence et maîtrise (ce que je te souhaite).

Il est évident que si tu ne choisit par la suite que des matières de public, tu ne vas raisonnablement pas te diriger vers une maîtrise privé. Néanmoins, il est judicieux de ne pas se fermer des portes. Donc oui au public mais sans oublier le privé.

Chaque chose en son temps...d'abord le DEUG, la licence et la maîtrise (avec mention).